

# 4 Situations scolaires, trois ans plus tard, de deux cohortes d'élèves entrés en première année primaire ordinaire

En Fédération Wallonie-Bruxelles, environ 84 % des élèves entrés à six ans en première primaire en 2006-2007 et en 2011-2012 réalisent un parcours à l'heure et se trouvent donc, trois ans plus tard, en quatrième année. Environ 10 % sont inscrits deux ans de suite dans une première, deuxième ou troisième année. Le retard scolaire se développe ainsi dès l'entrée dans l'enseignement primaire. Ce phénomène s'observe davantage chez les élèves entrés en primaire à sept ans. Ceux-ci subissent également une orientation dans l'enseignement spécialisé plus marquée.

Cet indicateur présente les situations scolaires de deux cohortes d'élèves entrés en première année de l'enseignement primaire ordinaire et ayant fréquenté l'enseignement maternel l'année précédente.

La première cohorte recense les élèves entrés en première primaire en 2005-2006 et la seconde comprend ceux entrés en 2011-2012. Deux analyses sont réalisées dans cet indicateur : celle intra-cohorte, et celle inter-cohortes<sup>1</sup>. Pour chaque cohorte, les situations scolaires des élèves sont analysées en fonction de l'âge qu'ils atteignent durant l'année civile (en 2005 et en 2011).

L'entrée en primaire se fait, en général, à la suite d'une ou plusieurs années passées dans l'enseignement maternel. Les écoles ont la possibilité de maintenir un élève dans une année complémentaire, une fois maximum par étape<sup>2</sup>. La mise en place de l'année complémentaire ne doit pas nécessairement se situer en fin d'étape. Pendant la première étape (comprenant l'enseignement maternel, la première et la deuxième année primaire), un élève peut donc bénéficier d'une année complémentaire soit en maternelle<sup>3</sup>, soit au terme de la première ou de la deuxième primaire. Cette mesure doit cependant rester exceptionnelle et ne peut être confondue avec un redoublement<sup>4</sup>. Un dossier pédagogique doit être constitué et attribué à chaque élève concerné. C'est en accord avec les parents et en fonction de la situation particulière de l'enfant que l'équipe éducative choisit le moment le plus opportun pour décider d'y recourir.

## Composition de deux cohortes d'élèves entrés en première primaire de l'enseignement ordinaire selon l'âge d'entrée des élèves (fig. 14.1)

Dans la cohorte d'élèves entrés en première primaire en 2005-2006 (47 693 élèves), 94 % ont six ans, 2 % ont cinq ans, 4 % ont sept ans.

Dans la cohorte d'élèves entrés en première primaire en 2011-2012 (50 158 élèves), 96 % ont six ans, 1 % ont cinq ans, 3 % ont sept ans.

La part d'élèves âgés de six ans est plus importante dans la seconde cohorte. On note une diminution des effectifs d'élèves de sept ans. Celle-ci résulterait du maintien moins fréquent des élèves de six ans dans l'enseignement maternel ordinaire.

## Positions scolaires, trois ans plus tard, de deux cohortes d'élèves entrés en première primaire de l'enseignement ordinaire selon l'âge d'entrée (fig. 14.2)

La part des élèves ayant un **parcours à l'heure** diminue légèrement d'une cohorte à l'autre. Elle est systématiquement plus importante pour les élèves entrés à 5 ans (ces élèves représentent 4 % et 3 % des cohortes). Les élèves entrés à sept ans (2 % et 1 % des cohortes), quant à eux, suivent un parcours « à l'heure » plus rare que ceux entrés à cinq ou six ans à l'heure (un sur deux).

Globalement, la part des élèves qui fréquentent une **année complémentaire** diminue dans le temps. Dans la cohorte entrée en 2011-2012, 5 % des élèves entrés à cinq ans se trouvent, trois ans plus tard, en troisième primaire ; c'est le cas pour 10 % des élèves entrés à six ans et pour 11 % des élèves entrés à sept ans (contre 23 % des élèves de la cohorte entrée en 2005-2006). Cette diminution peut s'expliquer par le fait que les élèves maintenus dans l'enseignement maternel ne peuvent plus effectuer d'année complémentaire en première ou en deuxième année primaire puisque ces trois années d'études forment la première étape.

Enfin, l'**orientation dans l'enseignement spécialisé**<sup>5</sup> concerne principalement les élèves entrés à sept ans et ce, pour les deux cohortes. Ces élèves représentent 2 % et 1 % de chacune des cohortes. On note une intensification de ce phénomène dans le temps. Parmi les élèves entrés à sept ans en 2005-2006, 21 % fréquentent l'enseignement spécialisé en 2008-2009. Les élèves entrés à sept ans en 2011-2012 sont quant à eux 30 % à suivre l'enseignement spécialisé en 2014-2015.

Pour les deux cohortes, les élèves entrés à cinq ou six ans en première primaire ont des parcours assez semblables, avec un taux de parcours « à l'heure » plus élevé pour les élèves entrés à cinq ans et une fréquentation plus importante d'une année complémentaire pour les élèves entrés à six ans. Quant aux élèves entrés à sept ans en première primaire, dont la part est plus faible dans la seconde cohorte, ils effectuent moins souvent qu'auparavant une année complémentaire. Par contre, ces derniers subissent une orientation très importante dans l'enseignement spécialisé, nettement plus prononcée pour les élèves entrés en première primaire en 2011-2012.

1 Les situations scolaires recensant moins de 1 % des élèves pour chaque âge ne sont pas présentées dans les graphiques.

2 L'enseignement fondamental ordinaire se compose de deux étapes : la première comprend l'enseignement maternel, la P1 et la P2 ; la deuxième étape comporte les P3-P4-P5-P6 (voir structures de l'enseignement p. 8).

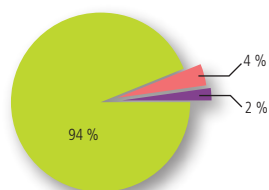
3 Dans ce cas précis, il est nécessaire d'obtenir une dérogation pour maintien en maternelle au cours de la première année de la scolarité obligatoire.

4 L'année complémentaire impose que l'enfant bénéficie d'un traitement pédagogique adapté. Il faut noter toutefois que, dans les statistiques, l'année complémentaire est assimilée à un redoublement.

5 Parmi les élèves orientés vers le spécialisé, certains sont en intégration dans l'enseignement ordinaire. Voir l'indicateur 7 (*Publics de l'enseignement spécialisé : types, niveaux et intégration*).

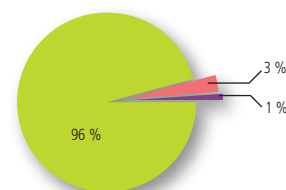
## 14.1 Composition de deux cohortes d'élèves entrés en première primaire de l'enseignement ordinaire selon l'âge d'entrée des élèves

**Cohorte entrée en 2005-2006**  
(47 693 élèves)



■ Élèves entrés à 5 ans  
■ Élèves entrés à 6 ans  
■ Élèves entrés à 7 ans

**Cohorte entrée en 2011-2012**  
(50 148 élèves)

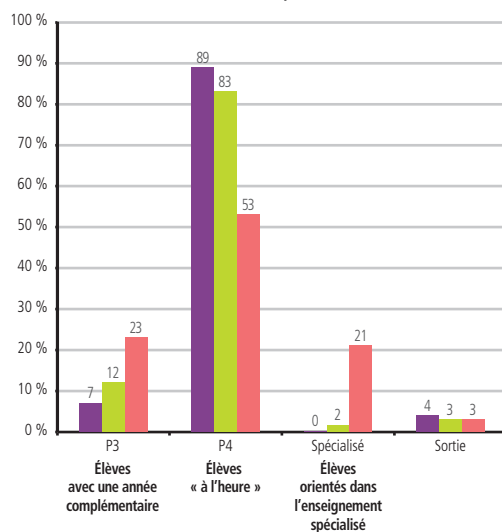


Parmi les 50 148 élèves entrés en première primaire de l'enseignement ordinaire en 2011-2012, 96 % ont 6 ans l'année de leur entrée ; ils représentent 94 % de la cohorte entrée en 2006-2007.

## 14.2 Positions scolaires, trois ans plus tard, de deux cohortes d'élèves entrés en première primaire de l'enseignement ordinaire selon l'âge d'entrée

**Cohorte entrée en 2005-2006**  
(47 693 élèves)

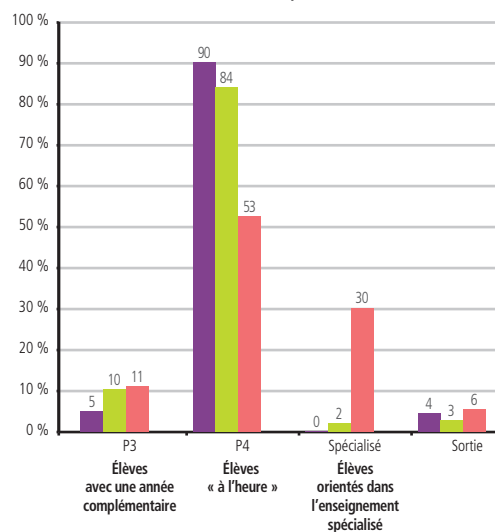
**Situation scolaire en 2008-2009**  
des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2005-2006



■ 5 ans en 2006-2007  
■ 6 ans en 2006-2007  
■ 7 ans en 2006-2007

**Cohorte entrée en 2011-2012**  
(50 148 élèves)

**Situation scolaire en 2014-2015**  
des élèves entrés en 1<sup>re</sup> primaire en 2011-2012



■ 5 ans en 2011-2012  
■ 6 ans en 2011-2012  
■ 7 ans en 2011-2012

Parmi les élèves entrés à 7 ans en première primaire de l'enseignement ordinaire en 2011-2012, 30 % sont inscrits dans l'enseignement spécialisé trois ans plus tard (en 2014-2015). C'est le cas de 22 % des élèves entrés à sept ans en 2005-2006.